



LA SANTÉ AU TRAVAIL

sistbi

N°: 0262.572.572

[www.sistbi.re](http://www.sistbi.re)

## Sensibilisation « Equipements de Protection Individuelle » ( EPI )

- Public concerné : Tous les travailleurs utilisant des E.P.I
- Objectif : Informer et sensibiliser les travailleurs au port, à l'utilisation et à l'entretien de leurs E.P.I
- Durée : 01 heure
- Contenu :
- Notions sur les EPI
  - Consignes générales d'utilisation
  - Réglementation et EPI
  - Réglementation et formation EPI
  - Modes opératoires d'utilisation et d'entretien
- Préalable : Pour réaliser cette sensibilisation, il faut que l'entreprise concernée fournisse au service prévention du SISTBI un exemplaire de chaque EPI utilisé ainsi que la notice ou la boîte correspondante au minimum 15 jours ouvrables avant la date de la sensibilisation
- Documents remis :
- Affiches INRS AD661, AD658, AD617, AD537, AD616, AD313, AB582, AD452, AD536, AD680, AD681, AD585, AD654, AD659
  - Livret SISTBI « E.P.I »
  - Feuille de présence
- Coût : Inclus dans la cotisation annuelle
- Réalisé par : Médecin du Travail ou Département Prévention

EN45bc72  
Version 0 le 16/02/09

Service Direction / Administratif : 17, Rue Roland Hoareau - CS 41148 - 97829 LE PORT Cedex  
Centre Médical de Saint-Denis : 97, rue République - 1er étage - 97400 SAINT DENIS  
Centre Médical de Sainte-Marie : 30, rue André Lardy - Bât A - Imm. Les Cuves de la Mare - 97438 SAINTE MARIE  
Centre Médical du Port : 17, Rue Roland Hoareau - CS 41148 - 97829 LE PORT Cedex  
Centre Médical de Saint-Pierre : 2, rue René Dufestin - Bd Bank - 97410 SAINT PIERRE

Siret : 316 139 260 000 20 - APE : 8621Z